



**RELAIS  
ASSISTANTS  
MATERNELS**



*Le RAM, c'est quoi ?*



angers.fr



Le Relais assistants maternels (RAM) est un service ressource sur l'accueil individuel des enfants de 0 à 3 ans par un professionnel (un assistant maternel à son domicile, un assistant maternel travaillant au sein d'une Maison d'assistants maternels (MAM) ou un garde à domicile).

C'est un service complémentaire du Point info famille (PIF), porte d'entrée des familles pour toutes les prestations éducation-enfance.

## 1 - Informer, accompagner et orienter les parents employeurs ou futurs employeurs, les assistants maternels et les gardes à domicile

- > Conseils relatifs à la relation entre futurs employeurs et professionnels (recrutement, entretien d'embauche, etc.).
- > Information sur les aides financières relatives à l'accueil individuel.
- > Information générale en matière de droit du travail en lien avec l'accueil individuel.
- > Conditions d'accès et d'exercice du métier d'assistant maternel ou de garde à domicile.
- > Orientation vers les interlocuteurs privilégiés dont Pajemploi, Direccte, Fepem, la CAF sur monenfant.fr, Légifrance...
- > Organisation de réunions d'information collectives pour les familles (sur inscription).

Vous recherchez un assistant maternel ?  
Vous pouvez vous rendre sur le site du conseil départemental du Maine-et-Loire ([assistantsmaternels49.fr](http://assistantsmaternels49.fr)) ou sur le site de la CAF ([monenfant.fr](http://monenfant.fr)).



## 2 - Organiser des activités pour les enfants accueillis par les assistants maternels et les gardes à domicile

Le RAM offre la possibilité aux assistants maternels et aux gardes à domicile de participer gratuitement à diverses activités avec les enfants qu'ils accueillent :

- > Activités diverses : éveil corporel, éveil musical, ateliers d'éveil.
- > Visites et animations dans les bibliothèques, ludothèques, musées.
- > Sorties à la ferme, spectacles, etc.

Ces activités favorisent l'éveil de l'enfant et permettent une première approche de la vie en collectivité.

Le programme des activités est transmis aux assistants maternels en septembre. Il est également disponible sur le site internet de la Ville d'Angers.

## 3 - Accompagner les professionnels

- > Le RAM soutient et accompagne les assistants maternels dans leur pratique quotidienne, en leur donnant la possibilité de se rencontrer, de découvrir de nouvelles activités et d'échanger sur leurs expériences entre professionnels de la petite enfance, enrichissant ainsi leurs compétences.
- > Le RAM facilite également le départ en formation continue des assistants maternels.
- > Le RAM élabore en collaboration avec des assistants maternels le journal *P'Tit Pouce*, diffusé trois fois par an à l'ensemble des assistants maternels inscrits au RAM.





**Sur rendez-vous :**

Hôtel de ville, boulevard de la Résistance-et-de-la-Déportation, Angers



**Par téléphone :**

02 41 05 45 88



**Par mail :**

[relais-assistants-maternels@ville.angers.fr](mailto:relais-assistants-maternels@ville.angers.fr)

Retrouvez les horaires du RAM ainsi que toutes les dates des réunions d'information collectives sur [angers.fr](http://angers.fr)

